

## BILAN ANNEE SCOLAIRE 2015-2016 – SEP Blaise Pascal FORBACH

### PREFET DES ETUDES

A ~~fb~~    A    A    A                    A A                    A                    AA  
                  c                    A                    fbA                    A

#### OBJECTIFS POURSUIVIS

L'objectif principal est d'assurer une meilleure transversalité des prises en charge des élèves, et de proposer ainsi un accompagnement (qu'il soit éducatif et/ou pédagogique) adapté aux besoins particuliers des élèves ciblés.

L'action du préfet des études permet de se positionner en complémentarité des autres personnels et de permettre un lien entre les différents maillons de la chaîne : de la réflexion de l'équipe de pilotage jusque dans la classe. C'est un travail collaboratif qui se met en place.

Il intervient dans chaque cellule de veille et participe à l'analyse des besoins particuliers des élèves et à la réflexion sur les actions et dispositifs à mettre en place. Si cette réunion hebdomadaire permet un temps d'échange et est force de propositions, l'action du préfet des études est continue sur toute la semaine : prise de contact avec les familles ou autres partenaires, tutorat, suivi scolaire des résultats (AP et réussite scolaire), collaboration avec des partenaires extérieurs...

#### ACTIONS MENEES

#### BILANS ET PERSPECTIVES

Un temps fort : une cellule de veille hebdomadaire a été mise en place sur toute l'année avec les différents acteurs de la communauté éducative : proviseur, proviseur-adjoint, CPE, service civique orienté sur le décrochage, COP et préfet des études.

Réunion le mercredi de 10H à 11H, avec un niveau ciblé chaque semaine : donc une semaine, centration sur les secondes / les entrants, une semaine les premières et enfin une semaine les terminales, avant de revenir aux entrants...

---

Chaque semaine, de nouveaux élèves étaient ciblés en fonction des informations croisées : collègues, CPE, préfet, proviseur adjoint. Parfois, certains élèves « sortaient » du dispositif de suivi.

### 3 axes abordés :

#### 1- INFORMATION

Information dans les deux sens.

Il est demandé aux collègues de faire remonter les informations au préfet des études concernant les difficultés éventuelles concernées avec certains élèves.

Et un retour est fait via Place du lycée (ENT) après chaque cellule de veille avec la liste des élèves ciblés et les actions mises en place.

*fbA      A*  
*n   A   A   A A   A A   nc A   A A A   Ab A A   A n r A*

#### 2- MISE EN PLACE D'UN SUIVI INDIVIDUALISE ET D'ACTIONS ADAPTEES

Afin d'assurer un accompagnement soutenu des élèves ciblés et de répondre à leurs besoins spécifiques, des actions ont été mises en place selon la problématique de l'élève.

- Travail de lien avec les familles : un gros travail quotidien a été réalisé par les CPE.
  - Mise en place d'un interlocuteur privilégié par élève/par famille, et proposition de tutorat, pour chaque élève ciblé lors de la cellule de veille. L'objectif a été de mettre en place des échanges constructifs avec l'élève et sa famille, de poser les bases d'une coéducation.
  - Nouvelle collaboration avec la personne du service civique.
  - Rencontre avec le COP, les infirmières.
  - Mise en place de fiches de suivi.
  - Placement des élèves qui ont des difficultés scolaires sur des heures de réussite scolaire ; sollicitation des AP.
  - Placement d'élèves décrocheurs sur le SAS (dispositif interne visant un travail sur la persévérance).
  - Cette année, un travail a également été mis en place en partenariat avec le CASNAV pour une prise en charge des allophones dans notre établissement. Mise en place d'une réflexion et d'actions impulsées et coordonnées par le préfet des études. Évaluation des élèves avec un formateur CASNAV, mise en place d'une phase d'accueil...
-

### **3- DIFFUSION D'OUTILS**

Quelques outils ou documents ont été diffusés par le préfet.

**A**

*n*    *AA*

Document centré sur la prise en charge des élèves absentéistes à leur retour en classe.

Document proposant des pistes pédagogiques pour prendre en charge un élève dysphasique, dyslexique.

Mise en place de fiches relais avec le CASNAV et diffusion de sites et outils numériques pour travailler avec des élèves allophones.

#### **CONSTATS**

Ces outils « rapportés », certainement trop prescriptifs, n'ont pas été utilisés.

Il serait beaucoup plus intéressant de faire construire ces outils par les enseignants, ou dans tous les cas de les amener après une réflexion en groupe.

#### **PESPECTIVES**

- Utiliser les différents temps de réunion d'équipes pour travailler sur la mise en œuvre de pratiques et gestes professionnels en faveur de la réussite de tous les élèves, notamment sur les temps de réunion qui serviront à la préparation de la rentrée scolaire 2016.
  - La prise en charge des allophones.
  - Un travail a été mis en place cette année, suivi par le préfet des études et a été complété par une formation de quelques collègues. L'année prochaine une FIL pour la prise en charge des allophones se met en place (travail conjoint formateur CASNAV et préfet, également formateur académique éducation prioritaire).
-

~~A~~  
           n A A n n            A A A    A A    A A A            A A    n c A    A

CELLULE DE VEILLE

ENTRANTS PRO – septembre 2015

Classe	Nom	Problème évoqué	Proposition
3PPRO	Elève 1	Ne parle pas. Peu de travail. déjà vue par le médecin scolaire	A faire voir par le COP + attente retour médecin
3PPRO	Elève 2	Elève dysorthographique et dysphasique	Une réunion de suivi de scolarité a eu lieu : les consignes seront transmises à l'équipe pédagogique. Diffusion d'un document par le préfet sur la prise en charge de la dyspraxie.
3PPRO	Elève 3	Elève dyspraxique qui ne souhaite pas communiquer sur le problème mais la famille a préféré nous informer	Des informations seront transmises à l'équipe pédagogique
3PPRO	Elève 4	Elève hospitalisée depuis le début de l'année scolaire	CPE en contact régulier avec la mère
3PPRO	Elève 5	suivie par le SAEI	Pas de problème tant au niveau du comportement que de l'assiduité
2BPME	Elève 6	Comportement + niveau scolaire	Proviseur convoque la mère et proposera de la RS obligatoire pour améliorer le niveau
2BPME	Elève 7	Bavardages continuels, parents déjà vus par le CPE	CPE convoque parents pour sanction <b>A séparer de X dans tous les cours</b>
2BPME	Elève 8	Leader négatif de la classe, agissait déjà ainsi au collège	Proviseur adjoint et CPE voient les parents
2BPME	Elève 9	Comportement	CPE a rdv avec les parents le 09/10 à 11h

<b>2BPME</b>	Elève 10	Concentration + perturbation	Le préfet des études contacte le père pour mettre en place un suivi conjoint.
<b>TFLOU</b>	Elève 11	Elève passive mais moins que l'année dernière	Surveiller l'évolution et l'investissement pédagogique
<b>2BPTU</b>	Elève 12	Comportement + retards abusifs	Suivi par le CPE qui est en contact avec la mère
<b>2BPTU</b>	Elève 13	Comportement, absences, retards abusifs	Suivi par CPE
<b>2BPGA</b>	Elève 14	Issue de SEGPA, arrive en bac pro. Absences perlées	Rester vigilants sur le plan pédagogique et proposer éventuellement RS obligatoire. Suivi préfet des études. PROPOSITION DU SAS pour travailler sur le rattachage.
<b>2BPGA</b>	Elève 15	Absences, comportement, aucun investissement	Après rencontre avec le CPE, lettre de démission, élève dirigée vers le DAIP
<b>2BPGA</b>	Elève 16	PAI mis en place, mais teste souvent les limites. Couverte par la mère. Comportement et absentéisme	Suivie par le CPE
<b>2BPGA</b>	Elève 17	Absentéiste. Contact avec le père qu'elle écoute mais souvent en déplacement.	Suivie par CPE
<b>2BPGA</b>	Elève 18	Leader négatif, pb travail comportement. Pas profil GA	Après entretien avec la famille, l'élève change de section et débutera en 1CIP à compter du 13/10
<b>2BPGA</b>	Elève 19	Comportement, déclenchement bagarre	Suivie par CPE, parents convoqués
<b>2BPGA</b>	Elève 20	Bavardages, 15 signalements	Suivi par CPE
<b>2BPGA</b>	Elève 21	Bavardages, perturbations, simule malaises, retards	Entretien CPE avec les parents le 08/10 à 12h
<b>2BPGA</b>	Elève 22	Profil identique à celui de X. Du potentiel mais pas utilisé à bon escient. N'a pas choisi de venir en GA	COP rencontre les parents

<b>1CIP</b>	Elève 23	Absent depuis la rentrée, plus de communication possible avec la famille depuis 15 jours	Envoi d'une lettre de démission de fait
-------------	----------	--	---

---